



Annexe au règlement de bourse

1 Bases du calcul

Le montant de la bourse dépend des facteurs suivants :

Revenue / Fortune

- Revenu imposable des deux parents selon la dernière taxation d'impôts définitive (aussi en cas de séparation ou de divorce)
- Revenu éventuel du candidat salarié selon la dernière taxation d'impôts définitive
- Fortune nette imposable des deux parents selon la dernière taxation d'impôts définitive (aussi en cas de séparation ou de divorce)

Frais

- Nombre d'enfants en formation
- Prix du programme

2 Revenu imposable

Le montant du revenu imposable des deux parents tel qu'il apparaît dans la taxation d'impôts définitive ainsi que le revenu éventuel du candidat seront additionnés et évalués comme suit :

Francs	Points	Francs	Points
0 à 33'800	12	67'101 à 68'950	-7
33'801 à 35'650	11	68'951 à 70'800	-8
35'651 à 37'500	10	70'801 à 72'650	-9
37'501 à 39'350	9	72'651 à 74'500	-10
39'351 à 41'200	8	74'501 à 76'350	-11
41'201 à 43'050	7	76'351 à 78'200	-12
43'051 à 44'900	6	78'201 à 80'050	-13
44'901 à 46'750	5	80'051 à 81'900	-14
46'751 à 48'600	4	81'901 à 83'750	-15
48'601 à 50'450	3	83'751 à 85'600	-16
50'451 à 52'300	2	85'601 à 87'450	-17
52'301 à 54'150	1	87'451 à 89'300	-18
54'151 à 56'000	0	89'301 à 91'150	-19
56'001 à 57'850	-1	91'151 à 93'000	-20
57'851 à 59'700	-2	93'001 à 94'850	-21
59'701 à 61'550	-3	94'851 à 96'700	-22
61'551 à 63'400	-4	96'701 à 98'550	-23
63'401 à 65'250	-5	98'551 à 100'400	-24
65'251 à 67'100	-6	100'401 à 102'250	-25
		etc.	

3 Fortune nette

Un montant de Fr. 13'000 est déduit de la fortune nette pour la candidate / le candidat et chacun de ses frères et sœurs; pour les parents, ce montant s'élève à Fr. 65'000.--.

Le solde de la fortune sera évalué comme suit :

Francs	Points	Francs	Points
1'000 à 26'000	-1	280'001 à 292'000	-20
26'001 à 50'000	-2	292'001 à 304'000	-21
50'001 à 75'000	-3	304'001 à 316'000	-22
75'001 à 100'000	-4	316'001 à 328'000	-23
100'001 à 112'000	-5	328'001 à 340'000	-24
112'001 à 124'000	-6	340'001 à 352'000	-25
124'001 à 136'000	-7	352'001 à 364'000	-26
136'001 à 148'000	-8	364'001 à 376'000	-27
148'001 à 160'000	-9	376'001 à 388'000	-28
160'001 à 172'000	-10	388'001 à 400'000	-29
172'001 à 184'000	-11	400'001 à 412'000	-30
184'001 à 196'000	-12	412'001 à 424'000	-31
196'001 à 208'000	-13	424'001 à 436'000	-32
208'001 à 220'000	-14	436'001 à 448'000	-33
220'001 à 232'000	-15	448'001 à 460'000	-34
232'001 à 244'000	-16	460'001 à 472'000	-35
244'001 à 256'000	-17	472'001 à 484'000	-36
256'001 à 268'000	-18	484'001 à 496'000	-37
268'001 à 280'000	-19	496'001 à 508'000	-38
		etc.	

4 Frères et sœurs de la candidate / du candidat

Les frères et sœurs de la candidate / du candidat, encore en formation et à charge des parents, seront pris en considération dans le calcul comme suit :

Formation	Points
Par écolier(ère)	1
Par apprenti(e)	2
Par collégien(ne)	2
Par étudiant(e)	3

5 Prix du programme

Le montant de la bourse sera proportionnel à un pourcentage du prix du programme. Cette quote-part dépend du nombre total de points d'évaluation du candidat. YFU fixe chaque année le pourcentage accordé par point d'évaluation. Ce pourcentage dépend du nombre de demandes de bourse et de l'état du fonds de bourse.

YFU se réserve le droit de fixer une limite supérieure au montant de la bourse accordée, par exemple 50 % du prix du programme.

6 Exemple de calcul

Le calcul suivant se base sur l'exemple d'une famille de 2 enfants avec un revenu imposable de Fr. 37'000 et une fortune nette de Fr. 98'000.

Dans cet exemple, YFU a décidé pour l'année en cours que chaque point d'évaluation de la bourse vaut 4% du prix du programme (ce chiffre de 4% n'est valable que dans cet exemple : il est fixé chaque année).

	Francs	Points
Revenu imposable des deux parents :	37'000	10
Fortune nette des deux parents :	98'000	
déduction pour les parents	-65'000	
déduction pour les enfants (y.c. candidat(e)) :	<u>-26'000</u>	
montant déterminant :	7'000	-1
Frères et sœurs de la candidate / du candidat 1 apprenti(e)		<u>2</u>
Nombre total de points		11
Prix du programme	10'000	
Bourse (11 points à 4% le point = 44%)	4'400	